



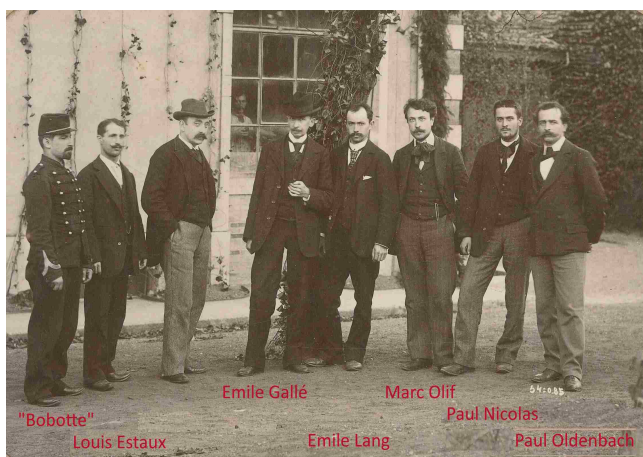
Avril 2026

Paul Nicolas, des établissements Gallé à l'indépendance

par Alexandre Miot

Mercredi 1er avril à 17h et mardi 28 avril à 18h30
Amphithéâtre Cuénot, Muséum-Aquarium de Nancy,
entrée par la rue Godron, arrêt du trolley Cathédrale

Né à Laval-devant-Bruyères en 1875, le créateur Paul Nicolas suit dans son adolescence une formation en architecture au sein de l'École des Beaux-Arts de Nancy. Il se présente en 1893 avec ses dessins à l'usine d'Émile Gallé, avenue de la Garenne, où il est immédiatement engagé.



De Jongh Frères, Cliché de groupe des cadres des Établissements Gallé, 1897, crédits Archives Municipales de Remiremont.

Initié aux différentes techniques de production de l'entreprise, il devient, aux côtés de Louis Hestaux, puis d'Auguste Herbst et Rose Wild, l'un des principaux dessinateurs de la manufacture. Collaborateur privilégié du maître, il participe notamment à l'Exposition universelle de 1900, où il est récompensé d'une médaille de bronze. Actif localement, Paul Nicolas est aussi franc-maçon, maire de Laxou, et participe à divers concours et expositions de manière individuelle.



Paul Nicolas à l'atelier d'Émile Gallé, vers 1900, tirage photographique, crédits Archives Municipales de Remiremont. ➤

De retour à Nancy en 1919 après la guerre, il quitte les Établissements Gallé pour fonder la Coopérative Nancéienne des Graveurs d'Art sur Cristaux, avec d'anciens ouvriers de la maison Gallé, parmi lesquels les graveurs Pierre Mercier et Eugène Henri Windeck, ainsi que le peintre Émile Villermaux. Sa production prolonge l'esthétique florale développée chez Gallé, tout en introduisant un nouveau registre décoratif, le futur nommé Art déco. Après la dissolution de la coopérative en 1923, Paul Nicolas poursuit une activité indépendante jusqu'à son décès en 1952.

Groupe d'Action et de Réflexion sur l'École de Nancy

06 67 31 78 46 - contact@cerclegaren.fr - <http://cerclegaren.fr> - <https://facebook.com/CercleGaren>

Cercle Garen B.P. 70438 54001 Nancy Cédex

Cotisation Solo 30 € - duo 45 € - par chèque à l'ordre du Cercle Garen à l'adresse ci-dessus ou à remettre lors des causeries

